



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/191  
1<sup>er</sup> novembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Soixante-neuvième session  
Genève, 6-8 février 2007  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION<sup>1</sup>**  
qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le 6 février 2007, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.

---

<sup>1</sup> Les annotations à l'ordre du jour provisoire seront publiées sous la cote ECE/TRANS/191/Add.1.

Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera disponible en salle de conférence. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/itc/itc.html>). Au cours de la session, les documents manquants pourront être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (bureau C.337, 3<sup>e</sup> étage, Palais des Nations). Les délégués sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de l'envoyer au secrétariat de la CEE au plus tard une semaine avant le début de la session par courrier électronique ([Michalis.Adamantialis@unece.org](mailto:Michalis.Adamantialis@unece.org) ou [Violet.Yee@unece.org](mailto:Violet.Yee@unece.org)) ou par télécopie (41 22-917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, installée au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficultés, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (poste 73263). Pour consulter une carte du Palais des Nations ou obtenir d'autres renseignements utiles, prière de consulter le site Web <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

## **I. QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX DU COMITÉ EN GÉNÉRAL**

2. Résultats des réunions du Bureau du Comité.
3. Mise en oeuvre de la réforme de la CEE et questions découlant de la Commission économique pour l'Europe, du Conseil économique et social et d'autres organes et conférences des Nations Unies.
4. Activités d'autres organisations internationales s'occupant de problèmes intéressant le Comité.
5. Activités intersectorielles:
  - a) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE);
  - b) Projet «Corridor bleu»;
  - c) Coopération avec le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.
6. Analyse de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances.
7. Transports et sécurité.
8. Assistance aux pays en transition:
  - a) Projet de Compte des Nations Unies pour le développement concernant le renforcement des capacités de création de liaisons interrégionales de transport;
  - b) Exécution du plan directeur du TEM. et du TER;
  - c) Autres activités, notamment présentation de nouvelles propositions de projets;
  - d) Questions concernant le financement.
9. Application des conventions et accords internationaux CEE sur les transports.

## **II. QUESTIONS EXAMINÉES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ**

10. Tendances et économie des transports:
  - a) Goulets d'étranglement et liaisons manquantes;
  - b) Développement des liaisons de transport Europe-Asie;
  - c) Questions relatives aux transports en Méditerranée;
  - d) Études entreprises par d'autres organisations sur l'économie des transports et le coût des infrastructures.

11. Transport par route:
  - a) Infrastructure des transports routiers:
    - i) Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR);
    - ii) Activités relatives au projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM);
  - b) Facilitation des transports routiers internationaux:
    - i) Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR);
    - ii) Projet de protocole additionnel à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR).
12. Sécurité routière:
  - a) Publication d'un document regroupant les Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières et les Accords européens les complétant;
  - b) Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1);
  - c) Préparation de la première semaine mondiale de la sécurité routière, 23-29 avril 2007;
  - d) Collaboration au sein de l'ONU pour améliorer la sécurité routière.
13. Harmonisation des Règlements relatifs à la construction des véhicules:
  - a) Accord de 1958 et Règlements y annexés;
  - b) Accord mondial de 1998 et Règlements techniques mondiaux (RTM);
  - c) Accord de 1997 sur le contrôle technique périodique;
  - d) Ressources supplémentaires pour le secrétariat du WP.29.
14. Transport par chemin de fer:
  - a) Infrastructure des transports ferroviaires:
    - i) Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC);
    - ii) Activités liées au projet de chemin de fer transeuropéen (TER);
  - b) Facilitation du passage des frontières en transport ferroviaire international.

15. Transport par voie navigable:
  - a) Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN);
  - b) Questions techniques et juridiques liées au développement et à la facilitation du transport international par voie navigable.
16. Transport intermodal et logistique:
  - a) Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC) et son Protocole sur les voies navigables;
  - b) Efficacité du transport intermodal dans un contexte paneuropéen: suite donnée au plan d'action adopté par la Réunion ministérielle de la CEMT (Moscou, 24 et 25 mai 2005);
  - c) Programme de travail révisé pour la période 2006-2010.
17. Facilitation du passage des frontières:
  - a) Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1975);
  - b) Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, 1982;
  - c) Projets de conventions relatives à un régime de transit douanier international pour les marchandises transportées par chemin de fer.
18. Transport de marchandises dangereuses:
  - a) Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classement et d'étiquetage des produits chimiques du Conseil économique et social;
  - b) Harmonisation des prescriptions techniques de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) et du Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID);
  - c) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR);
  - d) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN).

19. Transport de denrées périssables:

Accord relatif au transport international de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP).

20. Statistiques des transports:

- a) Session annuelle du WP.6;
- b) Présentation des résultats des recensements de 2005 de la circulation sur les routes E et du trafic sur les lignes ferroviaires E sous leur forme définitive;
- c) Questions méthodologiques – Mise au point de la version finale du manuel sur les statistiques des indicateurs du trafic routier (véhicule-km/an);
- d) Ateliers.

21. Mise en œuvre du programme de travail du Comité: évaluation bisannuelle pour l'exercice biennal 2004-2005.

22. Site Web de la Division des transports.

### **III. ORGANISATION DES TRAVAUX**

23. Calendrier des réunions en 2007.

### **IV. DIVERS**

24. Questions diverses:

Dates de la prochaine session.

25. Adoption du rapport de la soixante-neuvième session.

-----